



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : AVENANT (N°970) DE MISE A  
DISPOSITION LES SALLES BOUQUET,  
COUPERIN ET POLE DOCUMENTAIRE A  
L'ASSOCIATION «IL CARAVAGGIO –  
DIRECTION MUSICALE STEPHANE LELIEVRE»,  
A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-192  
EN DATE DU 25 JUIN 2024**

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association «**Il Caravaggio**» représentée par son président, Monsieur **Stéphane Lelievre**, domiciliée 23, rue de la République, 77810 Thomery, d'organiser des répétitions : au pôle documentaire, le 5 juin de 10h00 à 18h30 et le 6 juin 2024 de 10h00 à 16h30, en salle Bouquet le 5 juin de 12h à 14h et en salle Couperin le 28 juin de 13h30 à 16h ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association «**Il Caravaggio**» représentée par son président, Monsieur **Stéphane Lelievre**, domiciliée 23, rue de la République, 77810 Thomery, une convention de location de salle pour un montant de 135,66 € T.T.C (cent trente-cinq euros et soixante-six centimes), afin d'organiser des répétitions, au Pôle Documentaire, le 5 juin de 10h00 à 18h30 et le 6 juin 2024 de 10h00 à 16h30; en salle Bouquet, le 5 juin 2024 de 12 h00 à 15h00 et en salle Couperin le 28 juin de 13h30 à 16h ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240625-lmc1H12144H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 25/06/2024  
Date de Publication : 25/06/2024